RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

RESEAU-CANOPE.FR
CANOPÉ
LE RÉSEAU DE CRÉATION ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES

AMÉNAGEMENT D'ESPACES PÉDAGOGIQUES BASÉ SUR UNE DÉMARCHE D'ÉCO-CONCEPTION CENTRÉE UTILISATEUR

DT Grand Est

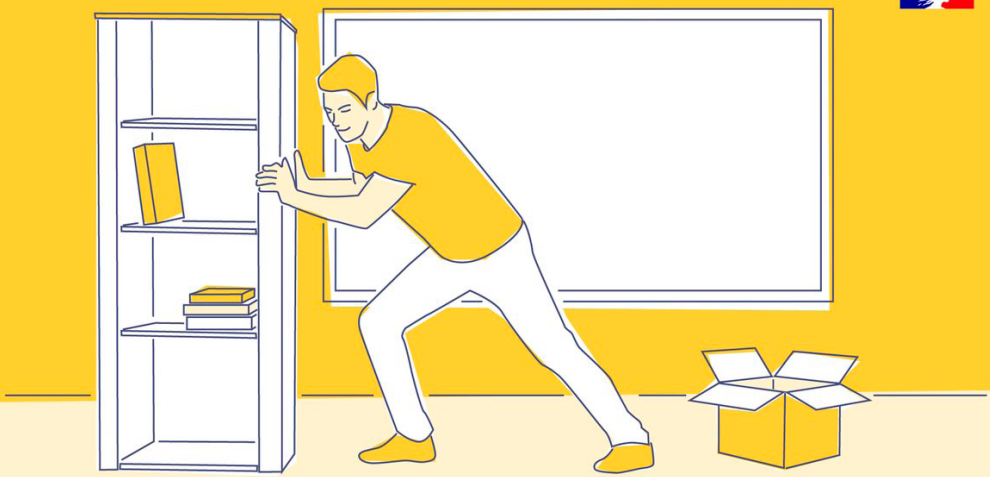

1. Résidence ECCU Aménagement des espaces

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une recherche menée par un groupement de professionnels, In Situ Architectes, Action Industrie ergonome, Thierry Lermechin Designer, Ecota Environnement et Atemis économie de la fonctionnalité et de la coopération. Ensemble, ils travaillent sur l'aménagement d'espaces liés à l'activité à partir d'éléments issus du déchet de mobilier. Cette recherche est finacée par l'ADEME et la région Grand Est.

Plus particulièrement Réseau Canopé Grand Est pilote le volet péda-gogique et aménagement de lieux d'apprentissage et d'enseignement.

Ce type d'intervention au format résidence s'appuie sur une démarche d'accompagnement, permettant d'adapter l'aménagement en fonction des besoins et des évolutions de pratiques. Les aménagements concernent à la fois les espaces et le mobilier, dans une approche d'Eco Conception Centrée Utilisateur (ECCU).

ADEME
L'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie est un établissement public sous la tutelle du Ministère de la Transition écologique et solidaire et du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Afin de lutter contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources, elle vise à mobiliser les citoyens, les acteurs économiques et territoriaux en leur donnant les moyens de progresser vers une société économe en ressources et plus sobre en carbone.

L'objectif de la résidence ECCU repose sur un engagement de résultats et de moyens en cohérence avec les enjeux environnementaux actuels.

L'objectif de résultat consiste à réaliser des aménagements qui apportent des réponses adaptées aux attentes des utilisateurs, qui proposent des conditions de confort et de sécurité conformes à leurs besoins. Pour cela, nous nous appuyons sur une démarche de conception centrée utilisateur.

L'objectif de moyen consiste à réaliser des aménagements inscrits dans une démarche d'économie circulaire en utilisant des éléments de récupération, en recyclant des éléments issus du déchet de mobilier et/ou en utilisant des éléments issus de la déconstruction.

Réseau Canopé a accompagné et outillé les partenaires dans ce processus via ses professionnels et médiateurs experts en accompagnement pédagogique, en formation et en techniques de co-design.

Étape d'une Résidence ECCU

se présenter comprendre reformuler la demande	croisement des expertises	questionner l'espace à produire	proposition d'une esquisse	validation mise à l'épreuve	fabrication	mise en service de l'aména-gement et du mobilier

2. Exemple d'un projet de création d'un tiers-lieu en établissement scolaire

La demande

L'équipe pédagogique du Lycée Boutet Monvel a la volonté de créer un espace se situant à la croisée des différentes sections du lycée, disponible pour tous les enseignants et tous les élèves. Elle souhaite que ce tiers-lieu favorise une dynamique propice à l'innovation et au développement des projets de chacun, en relation avec l'écosystème de l'établissement.

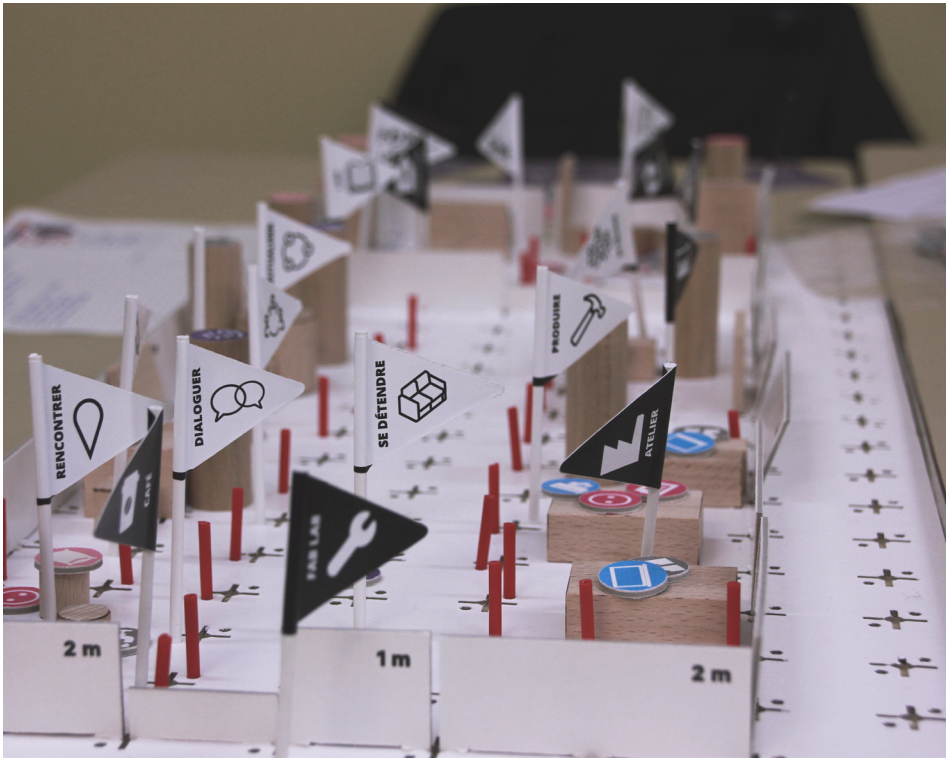

Définition d'un Tiers-Lieu
Un Tiers-Lieu Éducatif est un espace d'apprentissage physique et/ou numérique qui se trouve à la frontière du lieu (ou outil) de travail et d'habitation. Nous nous appuyons sur les actes de l'Association Tiers-Lieux Edu et leur proposition de définition :
« Dans notre démarche nous considérons le concept de « Tiers-Lieux éducatifs » comme un dispositif éducatif favorisant les apprentissages dans une structure communautaire basée sur l'échange, la co-construction et la diffusion, s'appuyant sur la (co-) création et la réappropriation des objets éducatifs dans un processus d'innovation pédagogique. » **Association Tiers-Lieux Edu**

La démarche de création d'un tiers-lieu au sein d'un établissement scolaire se déroule en plusieurs temps et s'appuie sur des expertises conjointes pilotées par les équipes de Réseau Canopé. Notre intervention concerne la réorganisation des espaces jusqu'à la conception de mobilier issu de matériaux de récupération. Pour l'élaboration d'un projet crédible et pour que ce dernier soit réalisable, la croisée et la complémentarité des expertises sont indispensables.

SE PRÉSENTER, COMPRENDRE, QUESTIONNER

Cette première étape a pour objectif de rencontrer les utilisateurs/usagers et différents acteurs concernés par le projet d'aménagement.

La mise en place et l'animation de la dynamique de groupe par l'équipe projet a permis d'accompagner les élèves et leurs enseignants à produire dans un esprit collaboratif. Les techniques de co-design ont permis d'identifier les atouts des espaces utilisés, respectés, appréciés, mais aussi les faiblesses de ceux qui sont dégradés, peu utilisés ou encore détournés.

Une cartographie et la perception de différentes échelles a sensibilisé les usagers de l'établissement scolaire, de l'échelle du territoire (de là où ils habitent) jusqu'à celle du tiers-lieu, en passant par l'échelle du lycée. Ce travail de repérage a permis de conduire les élèves à une proposition graphique. La mise à disposition et l'accompagnement à l'usage d'outils de prototypage rapide (makerspace mobile) par les médiateurs de Réseau Canopé a débouché sur la création d'une

signalétique dans l'établissement. Cette phase de travail sur la création et la production de signalétique a conduit à de finaliser la réflexion sur les espaces existants de l'établissement.

CROISEMENT DES EXPERTISES

Regard de l'ergonome

Des entretiens ont été menés en parallèle par l'ergonome, permettant la prise de parole de chacun dans un contexte de confiance. Ces échanges ont permis de recueillir et faire émerger une série de besoins, d'envies qui constituent un premier canevas à la programmation du tiers-lieu. Interview de l'ergonome et d'une enseignante

Regard de l'architecte

Dans la continuité, l'équipe d'architectes a accompagné dans leurs réflexions et prototypage les équipes pédagogiques autour de la conception architecturale. Interview des architectes

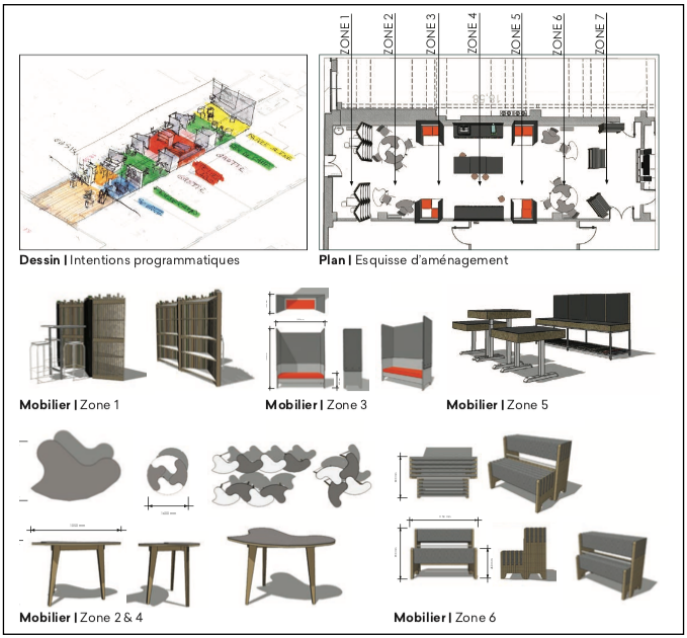

Regard de Réseau Canopé

Les professionnels de Réseau Canopé ont apporté leurs expertises sur les usages pédagogiques et les aspects liés à la forme scolaire. Ce temps de création et de maquettage, notamment via l'outil Archilab, a permis de projeter, structurer, organiser et détailler le futur tiers-lieu. À l'issue de cette phase d'idéation, les élèves et les équipes pédagogiques ont présenté leurs projets via des réalisations de capsules vidéo. Interview de Canopé et une élève

Les résidences ECCU peuvent être adaptées aux besoins et problématiques des écoles, collèges et lycées en région académique Grand-Est. Nous pouvons vous présenter la méthode globale et l'adapter à vos besoins sur rendez-vous.

Contacts

alexandre.benassar@reseau-canope.fr
regis.forgione@reseau-canope.fr

RÉSEAU CANOPÉ
DT Grand Est
95, rue de Metz
54014 NANCY CO 43320